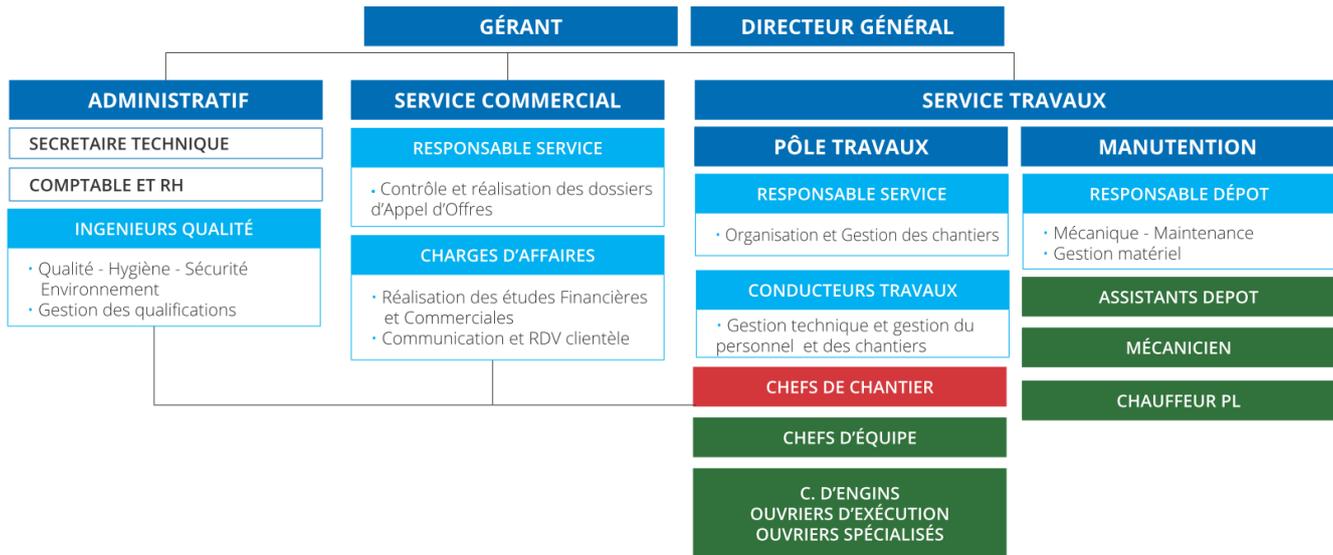


CONDUCTEUR DE TRAVAUX AMIANTE – DEMOLITION

Encadrement Technique amiante SS3

NOM : PRENOM :

DEFINITION DE LA HIERARCHIE DE LA SOCIETE :



OBLIGATIONS LIEES AU POSTE OCCUPE :

Gérer la réalisation des travaux de retrait d’amiante et / ou de démolition suivant le mode opératoire défini par les obligations réglementaires et du CCTP.

Les salariés devront respecter la hiérarchie de 4D.

Les salariés devront respecter les procédures mises en place par 4D.

DEFINITION DES FONCTIONS D’UN CONDUCTEUR DE TRAVAUX :

Communication :

- ✓ Est l’interlocuteur privilégié de la maitrise d’ouvrage, de la maitrise d’œuvre ou encore du SPS pour la partie administration et technique du chantier.
- ✓ Est en charge du relationnel avec les clients lors de la phase de réalisation des travaux.
- ✓ Est responsable du bon déroulement du chantier.
- ✓ Encadre le chef de chantier et son équipe en donnant les différentes consignes de travail et de sécurité.
- ✓ Fait remonter les informations liées aux clients, aux autres entreprises présentes sur le chantier et à 4D à la direction et au service QHSE.
- ✓ Négocie la réalisation de travaux supplémentaires en relation avec le service affaires.
- ✓ Négocie les travaux sous-traités.

Préparation de chantier

- ✓ Réalise la passation des informations du marché obtenu avec le chargé d’affaires (faire notamment : réunion, visite de chantier et récupération de la fiche de suivi et des informations spécifiques).
- ✓ Réalise les démarches administratives préalables au chantier.

- ✓ Rédige les documents techniques : PRA (plan de retrait amiante), PPSPS, modes opératoires...
- ✓ Défini techniquement les méthodologies (ou processus) les mieux adaptées en tenant comptes des différentes contraintes spécifiques au chantier.
- ✓ Identifie les moyens humains et les moyens matériels.
- ✓ Fait le point avec le chef de chantier et son équipe au début du chantier sur les travaux à réaliser (installation de chantier, mode opératoire, MPC).
- ✓ Supervise la réalisation des classeurs chantier (démolition et amiante) pour les confier au chef de chantier.

Phase travaux :

- ✓ Participe aux réunions de chantier et aux réunions avec les différents organismes de prévention.
- ✓ Suit l'avancement des travaux.
- ✓ Fait appliquer les règles d'hygiène et de sécurité de 4D et d'un éventuel sous-traitant.
- ✓ Fait appliquer les modes opératoires définis.
- ✓ Propose des modifications techniques si besoin.
- ✓ Vérifications du respect des différents points d'arrêt et du remplissage des classeurs chantier.
- ✓ Réalise des audits chantier internes et des causeries.
- ✓ Gère les ressources humaines et matérielles des chantiers.
- ✓ Réalise les contrôles des documents intérimaires.
- ✓ S'assure que le personnel de chantier est à jour d'un point de vue administratif.
- ✓ S'assure de la réduction de la pénibilité et des pollutions.

Gestion du matériel :

- ✓ Vérifie l'utilisation et l'entretien des EPI mis à disposition et demande à les changer en cas de défaut.
- ✓ Vérifie l'utilisation et l'entretien des MPC mis sur chantier.
- ✓ Commande le matériel de chantier en début de chantier via la liste de chargement et des bons de commandes.

Gestion du personnel

- ✓ Défini les plannings du personnel avec le directeur travaux.
- ✓ Encadre le personnel dont il a la charge dans le respect des mesures de sécurité.
- ✓ Participe à l'élaboration du plan de formation.

Amiante :

- ✓ Applique la réglementation amiante en vigueur et se tient informé des évolutions réglementaires.
- ✓ Connait les processus amiante et les notices de travail.
- ✓ Connait les matériaux et produits contenant de l'amiante.
- ✓ Connait les risques induits par les travaux de désamiantage.
- ✓ Vérifie le travail des laboratoires et commande avec le chef de chantier les analyses.

Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement :

- ✓ Applique la réglementation en matière de d'hygiène et de sécurité et se tient informé des évolutions réglementaires.
- ✓ Connait le système qualité de l'entreprise.
- ✓ Réalise les causeries, les rapports de visite de chantier.
- ✓ Avertir la direction ou le service QHSE en cas de danger, plus généralement communiquer sur le déroulement du chantier et le suivi personnel et matériel.
- ✓ Vérifie le respect des consignes d'emballage, d'étiquetage, de tri de déchets.

Compétences requises pour occuper le poste de conducteur de travaux :

- ✓ Formation souhaitée : Niveau BAC +2 minimum et/ou Nombre d'années d'expérience suffisant (3 ans environ)
- ✓ Si besoin formation amiante pour occuper le poste d'encadrement technique amiante.
- ✓ Bonne maîtrise des techniques et sait suivre des méthodologies rigoureuses

- ✓ Simplifier les opérations et réduire les coûts sans détériorer la qualité du travail.
- ✓ Autonomie et Capacité à travailler en équipe et rendre compte à la hiérarchie.
- ✓ Savoir analyser le dossier de marché
- ✓ Personne de terrain et de dialogue.
- ✓ Connaissance suffisante dans le domaine de la Sécurité.
- ✓ Notions de bases en matière de protection de l'environnement (gestion des pollutions, gestion des déchets, réduction des nuisances).

Date :

Signature